

*L'Adresse—M. Miller*

bles de les aider à surmonter les difficultés que la flambée des taux d'intérêt a pu provoquer.

Dans ma circonscription, c'est la pêche qui suscite actuellement le plus de préoccupations. Il ne faut pas oublier l'industrie forestière ni le fait que les deux ne font pas toujours bon ménage. Beaucoup accusent les exploitations forestières de la Colombie-Britannique d'avoir détruit nombre de cours d'eau où se reproduisait le saumon du Pacifique. C'est là une critique justifiée. Il y a un manque de coordination entre les activités de l'industrie de la pêche et celles de l'industrie forestière. Mais on pourrait réussir à établir la coordination nécessaire avec une bonne orientation et de bons programmes.

L'industrie de la pêche est promise à un brillant avenir au Canada. Comme nous le savons tous, le Canada contrôle une zone économique de 200 milles au large des côtes, dans laquelle il nous appartient d'exploiter les stocks de poisson. Il en est particulièrement ainsi sur la côte est du Canada où nous avons observé une augmentation des stocks de morue qui pourront atteindre, nous l'espérons, leur niveau record antérieur. On estime que d'ici à 1985, nous aurons doublé la productivité de la morue sur la côte est.

Ces perspectives ont suscité sur la côte est un afflux de pêcheurs, de sorte que l'on peut probablement dire qu'il y a maintenant un trop grand nombre de pêcheurs cherchant à prendre un trop petit nombre de poissons.

Sur la côte ouest, les espérances sont grandes également dans le secteur de la pêche, pas tellement à cause de la zone économique des 200 milles pour la bonne raison que nous n'avons pas la chance d'avoir un vaste plateau continental ni une productivité aussi forte que les provinces de l'Est. Par contre, en Colombie-Britannique, nous avons une espèce de poisson dont la pêche est très lucrative; c'est le saumon du Pacifique. La demande est forte au Japon, aux États-Unis et en Europe.

En 1977, nous avons également mis en application le programme de mise en valeur du saumon, sous la direction du même ministre que maintenant. Grâce à ce programme, d'ici l'an 2007, on espère produire annuellement 190 millions de saumons de plus qu'à l'heure actuelle. Un tel rendement ne sera vraiment possible que si cette ressource est gérée comme il se doit. Nous n'y arriverons pas si elle est gérée comme elle l'a été ces derniers temps.

Maintenant, je voudrais aborder certains problèmes que nous rencontrerons avant d'arriver à répondre aux attentes des pêcheurs et du public en général.

Au début, il était prévu que la première phase du programme de mise en valeur du saumon durerait cinq ans. Le coût de l'opération était estimé à 150 millions de dollars. En raison des restrictions budgétaires du gouvernement et de certains autres facteurs politiques, je m'attends toutefois à ce que cette première phase soit d'une durée de sept ans. Nous sommes en train d'étudier ce que l'on peut faire au cours de la deuxième phase du programme. Il ne faut pas demander aux Canadiens d'investir de l'argent dans un programme de mise en valeur du saumon si, d'autre part, on gaspille cette ressource. C'est pourtant ce qui est en train de se passer en Colombie-Britannique.

Prenons par exemple l'établissement de pisciculture de Big Qualicum River, qui se trouve dans ma circonscription. Il s'agit d'un établissement expérimental que le ministère des Pêches est très fier de faire visiter aux Japonais et aux

Américains. On y a obtenu des résultats très concluants. La pisciculture est régulièrement visitée par des groupes d'étudiants. Elle est alimentée par un lac profond dont l'eau est fraîche et d'une grande pureté; le ministère y a aménagé trois prises qui lui permettent de régler la température de l'eau de la rivière, ce qui permet d'avoir toute l'année une température favorable dans les frayères et dans toute la pisciculture. La température et la qualité de l'eau ainsi que le niveau de la rivière sont entièrement contrôlés. Elle produit de 40 à 50 millions d'alevins de saumons keta par année, un million d'alevins de saumon quinnet et trois millions d'alevins de saumon coho destinés à la pêche commerciale et sportive dans le golfe de Géorgie.

● (2100)

Récemment, des promoteurs ont acheté les terrains sur les deux rives de cette rivière et ont déboisé jusqu'aux berges, ce qui a provoqué l'envasement et la dégradation de cette frayère au point qu'elle ne pourra plus être utilisée à plein rendement.

**Une voix:** On dirait que les libéraux sont passés par là!

**M. Miller:** Le ministère des Pêches avait la possibilité d'acheter les terrains dans ce secteur. Mais les responsables ont déclaré qu'ils n'avaient pas à s'occuper d'affaires immobilières. Il me semble qu'ils ne cherchent pas non plus à protéger leurs frayères ni à élever du saumon. Cette opération de déboisement sera suivie d'un programme de lotissement. Ainsi, nous compromettons la réussite d'une entreprise qui a coûté 4½ millions de dollars pour pouvoir créer un lotissement et bâtir après avoir déboisé.

L'exemple de Riley Creek dans les îles Reine-Charlotte montre bien également que les gouvernements et leurs ministères n'ont cure des dangers qu'ils peuvent faire courir à l'élevage du saumon. Un fonctionnaire du ministère des Pêches avait lancé un avertissement contre le déboisement des pentes à forte dénivellation. Ayant reconnu que le déboisement pouvait causer des dommages aux pentes à forte dénivellation et causer des effondrements et des glissements de terrain, il intenta des poursuites contre les bûcherons et les sociétés forestières. Mon parti n'est pas d'accord pour condamner les bûcherons qui ne font qu'exécuter des ordres en allant couper du bois dans une région. Par contre, afin de protéger les cours d'eau où les saumons vont frayer, nous sommes d'accord pour qu'on condamne les sociétés d'exploitation forestière par exemple.

Le fonctionnaire du ministère des Pêches n'a pas été soutenu par le ministère de la Justice et il a donc démissionné. Or, après ces accusations, on a bel et bien assisté à des inondations, à des effondrements de terrain et, finalement, l'entrée de la rivière a été bloquée. C'est à cause de l'incurie de sociétés forestières, à cause de la négligence des municipalités et de l'industrie qui ne font pas attention à leurs déchets que nos ruisseaux et nos rivières en Colombie-Britannique meurent. Pendant ce temps, les Canadiens versent 150 millions à des projets d'alevinage de nos rivières à saumon.

Nous construisons des barrages hydro-électriques qui, au Canada, détruisent les cours d'eau où le poisson en général et le saumon en particulier allaient frayer. Nous assistons à la réalisation du projet Garrison de dérivation des eaux qui va mettre en péril la pêche en eaux intérieures, pêche qui était promise à un excellent avenir grâce à l'ensemencement des lacs et aux techniques nouvelles qui permettent d'accroître l'import-